

Agenda 2010

Samedi 12 juin 2010, dès 18h00, dans le parc	Traditionnelle fête du printemps; les détails suivront.
Un samedi de septembre ou d'octobre 2010, date à confirmer, dès 14h00, Salle des fêtes the Thônex	Forum des associations; l'ARA y tiendra un stand; venez pour l'encourager et découvrir les autres associations à but non lucratif de notre commune (associations de quartier, politiques, sportives, culturelles, de loisir...).
Samedi 13 novembre 2010, dès 18h00, Salle Louis-Valencien	Notre traditionnelle soirée annuelle avec repas, musique, danse et animations. Les détails suivront.
Samedi 4 décembre 2010, dès 10h00, Place du Chêne-Vert	Nous participerons pour la quatrième fois au traditionnel marché de Noël "Thônœl"; les détails suivront.

Assemblées générales des PPE

08 Adrien-Jeandin	23 juin 2010, 17h	Salle Louis-Valencien
12 Adrien-Jeandin	29 juin 2010, 17h	Salle Louis-Valencien
14 Adrien-Jeandin	09 juin 2010, 17h	Salle Louis-Valencien
16 Adrien-Jeandin	22 juin 2010, 17h	Salle des Peupliers
18 Adrien-Jeandin	24 juin 2010, 17h	Salle Louis-Valencien
20 Adrien-Jeandin	17 juin 2010, 17h	Salle des Peupliers
22 Adrien-Jeandin	21 juin 2010, 17h	Salle des Peupliers

(Ces dates sont données sous toute réserve.)

Seule la convocation officielle que vous recevrez en temps utile fait foi.)

A propos de l'ARA

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil, dont le but est d'offrir aux habitants et aux copropriétaires d'appartements de la Résidence Apollo une plateforme de communication basée sur Internet. Les statuts, le procès-verbal de l'assemblée constitutive et la composition du comité peuvent être consultés à partir de notre site Internet <http://www.residence-apollo.ch/accueil.php>. Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre: il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou ci-dessous. Merci à nos différents sponsors et annonceurs grâce au soutien desquels l'ARA n'a pas besoin de demander de cotisation à ses membres; toutefois, les personnes qui trouvent notre activité utile et qui souhaitent nous aider à couvrir nos (modestes) frais peuvent faire un don à l'Association Résidence Apollo, 16 avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex, no de compte Postfinance 17-318348-6. Tous, membres et non membres, sont toujours les bienvenus à nos manifestations.

Bulletin d'adhésion (à remettre à un membre du comité, v. p.3)

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

(cocher) Copropriétaire: Locataire:

e-mail (si disponible mais pas obligatoire): _____

Signature: _____

n° 7, avril 2010

Le mot du président

Chers habitants, copropriétaires et amis de la Résidence Apollo,

Avec ce septième numéro, la gazette Apollo INFOS entame sa quatrième année de publication. Distribué dans toute la Résidence, il permet aux habitants ne disposant pas d'une connexion Internet, donc n'ayant pas accès au site <http://www.residence-apollo.ch> d'être malgré tout tenus informés des activités de notre association.

Les mois écoulés depuis la dernière gazette ont en effet été riches en événements, avec notamment: notre traditionnelle soirée d'automne tenue le 7 novembre 2009 à laquelle Isabel RoCHAT, élue quelques jours plus tard au Conseil d'Etat, nous a fait l'amitié de nous rejoindre; notre stand au marché de Noël Thônœl le 12 décembre 2009 auquel nous participions pour la troisième année de suite; enfin notre assemblée générale ordinaire tenue le 16 mars 2010, à laquelle nous avons invité la Police Municipale qui nous a présenté son activité. Les photos de ces différentes manifestations sont présentées en images et sous forme de brefs comptes rendus sur notre site Internet.

Je profite de ces lignes pour remercier les membres présents à l'assemblée générale et qui m'ont une fois encore élu à la présidence de l'association. Il faut cependant penser à la relève. Les charges que constituent l'administration de la plus importante PPE de la Résidence (16 Adrien-Jeandin, 78 appartements), le Conseil municipal, et la Présidence du Parti Libéral de Thônex à laquelle je viens tout récemment d'être élu sont exigeantes en temps et imposent donc des choix. Par ailleurs, ainsi que je l'avais déjà expliqué dans l'édition précédente de la gazette, beaucoup d'associations stagnent parce que leur président-fondateur s'accroche trop longtemps à son poste au lieu de céder sa place à des personnes susceptibles de donner un nouvel élan. Ces personnes, je n'en doute pas, existent déjà au sein de notre comité, chez les membres de l'ARA et parmi les habitants

de la Résidence. Je compte tout mettre en œuvre afin que celle ou celui qui reprendra la présidence le moment venu puisse continuer de se trouver à la tête d'une association ouverte, dynamique et aux finances saines.

Cette gazette traite également de la question de la réception TV à l'avenir, notre système actuel étant condamné à une mise hors service d'ici quelques années. Elle présente aussi notre programme pour les mois à venir. Je vous en souhaite une bonne lecture. Merci à toutes les personnes qui y ont contribué, ainsi qu'à nos sponsors, partenaires et annonceurs, sans l'appui desquels notre association - qui rappelons-le ne perçoit pas de cotisations - ne pourrait pas exister.

Chers voisins, en espérant vous retrouver nombreux à notre prochaine manifestation, à savoir notre traditionnel pique-nique dans le parc, fixé cette année au samedi 12 juin, je vous adresse, au nom du comité de l'ARA, mes très cordiales salutations.

Ashwani Singh
16 Adrien-Jeandin

Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2010: la parole à notre invité

Le Brigadier Patrick Moynat, Chef de poste de la Police municipale de Thônex a accepté notre invitation. Il était accompagné de trois Agents de police municipale (APM), à savoir: Mme Nathalie Lacombe ainsi que MM. Pascal Chenux et Jean-Michel Badertscher. Il nous a fait une présentation PowerPoint très complète et instructive du



service ainsi que des objectifs et du fil rouge pour 2010.

La police municipale de Thônex compte actuellement six personnes, dont cinq Agents de police municipaux (APM) actifs sur le terrain, les quatre présents ainsi que M. Jan Grossetête, de même qu'une personne chargée des activités administratives et sociales, Mme Valentine Hager.

Tous les APM de Thônex ont une grande expérience et sont formés pour répondre aux difficultés du terrain; ils sont tous également formateurs pour les services municipaux au plan genevois.

La Police municipale a dès 2010 un nouvel uniforme et des véhicules blancs avec une ligne graphique rouge aisément identifiables.

Les APM ne sont pas armés (pas d'arme à feu) mais disposent de moyens de contrainte (spray au poivre, menottes, bâton) et sont formés aux arts martiaux pour pouvoir, le cas échéant neutraliser un individu dangereux. Ils travaillent en étroite collaboration avec la police genevoise, les travailleurs hors murs et les garde frontières. A Thônex, ils couvrent un périmètre de 382 hectares.

Les bases légales sont la loi et le règlement sur la police municipale (LAM et RAM). Les APM sont habilités à intervenir dans de multiples domaines, principalement liés à la protection des personnes (circulation, stationnement, chiens, bruit, déchets, boissons alcoolisées vendues aux jeunes, etc.).

Les horaires des APM sont en principe du lundi au vendredi, de 07h00 à 18h30; toutefois les vendredis et samedis en été, des rondes sont prévues de 19h00 à minuit, voire 02h00. Les APM assurent aussi la sécurité lors de manifestations communales telles que l'Escalade ou lors des manifestations culturelles et des spectacles à la Salle des Fêtes.

Le slogan des APM pour les années à venir est « Proximité et sécurité » Après sa présentation, le Brigadier Moynat a répondu à de nombreuses questions concernant notamment la pertinence d'avoir un spray au poivre sur soi en tant que moyen de dissuasion, le nombre d'APM nécessaires dans une commune comme Thônex (on compte en principe un APM pour 2000 habitants).

S'agissant plus particulièrement de la Résidence Apollo, ce que l'on peut retenir est que les APM sont prêts à intervenir sur appel. Sur plainte, ils

interviendraient même auprès des frontaliers qui garent régulièrement leur voiture sur notre parking 15h.

Ils nous ont proposé une solution pour que l'on puisse enfin faire évacuer la fourgonnette-épave qui squattait ce parking depuis de nombreux mois.

Enfin, ils ont déjà été contactés à plusieurs reprises par notre concierge M. Ferreira à qui ils donnent des conseils pour gérer certains incidents et conflits avec des jeunes dans le parc et dans les allées. Les APM se tiennent également à la disposition des habitants de la Résidence pour répondre à leurs préoccupations et interviendront si on leur signale un problème ponctuel ou récurrent dans leurs domaines de compétences; à défaut, ils nous indiqueront comment procéder ou où s'adresser.

Un grand merci à toute l'équipe de notre Police municipale de nous avoir consacré une soirée et donné des informations précieuses.

**Police municipale de Thônex:
022 869 39 02**



Les comptes 2009, le budget 2010 et le PV de l'AGO sont disponibles sur le site Internet de l'ARA.

Thônœil 2009

Pour la troisième année consécutive, l'ARA a participé au marché de Noël "Thônœil" organisé par la commune de Thônex, tenu le samedi 12 décembre sur la place du Chêne-Vert. Sur notre stand, les visiteurs pouvaient acheter des objets artisanaux et se régaler de croissants au jambon, de tarte à l'oignon et de cake aux olives, et se réchauffer en buvant un vin chaud. Merci à tous ceux qui ont bravé la bise et le froid pour nous rejoindre. Notre recette nette d'un peu plus de CHF 400 et celles des stands voisins ont été consolidées par la Commune de Thônex qui a remis au Téléthon un chèque de CHF 5000.

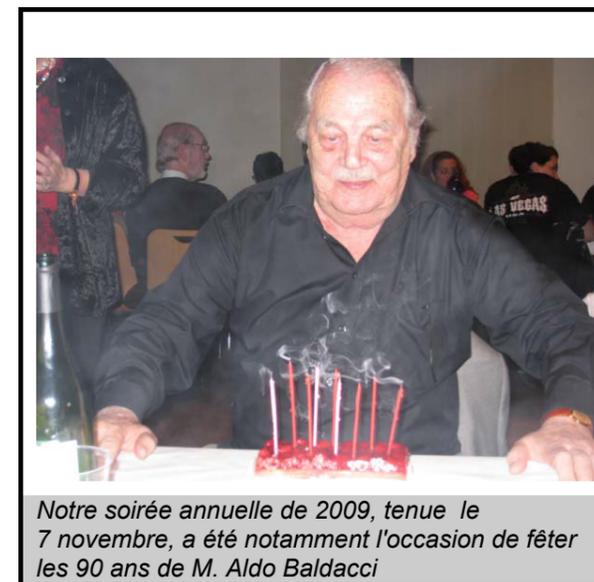


Thônœil 2009: vin chaud sur le stand de l'ARA



Isabel Rochat et le magicien Jojo

La soirée annuelle 2010 de l'ARA est fixée au 13 novembre et aura lieu à la Salle Louis-Valencien. Réservez déjà la date !



Notre soirée annuelle de 2009, tenue le 7 novembre, a été notamment l'occasion de fêter les 90 ans de M. Aldo Baldacci



francs par appartement (à la charge du copropriétaire) pour tirer les fils jusqu'à la prise TV à l'intérieur de l'appartement. Ce système donnerait déjà accès à un large choix de chaînes gratuites (TNT notamment²). Chacun pourrait ensuite s'abonner, s'il le désire, à des bouquets spécifiques en fonction de ses goûts, ses besoins... et ses possibilités financières. Un bouquet comparable à ce que nous avons actuellement coûterait 9.50 francs par mois.

Le système actuel de « réseau TV des Apollo », qui arrive en fin de vie, sera maintenu encore quelques années jusqu'à ce que toutes les PPE aient choisi et mis en place leur propre équipement collectif. Conformément au règlement de copropriété, elles sont en effet tenues de mettre à la disposition des copropriétaires et des habitants un système de réception TV collectif et ne peuvent pas supprimer purement et simplement une installation commune sans proposer une alternative collective.

Des informations supplémentaires, notamment différents sites Internet à consulter ainsi qu'un tableau récapitulatif du coût des différentes options figurent sur le site de l'ARA.



² Un décodeur est nécessaire (prix env. 100 francs); il est intégré dans les nouveaux téléviseurs.

Thônex Centre

23 commerces et services

Thônex
CENTRE COMMERCIAL

www.thonex-centre.ch

106, rue de Genève tram 12, 16 arrêt Graveson

Soirée annuelle 2009

Notre traditionnelle soirée d'automne s'est déroulée à la Salle des Peupliers le samedi 7 novembre 2009. Dans une atmosphère conviviale, la soixantaine de personnes présentes ont assisté aux tours de magie de Georges Richard dit Jojo, bien connu aux Trois-Chênes. Isabel RoCHAT, alors encore Conseillère administrative mais élue au Conseil d'Etat quelques jours plus tard, nous a fait l'honneur et l'amitié de nous rejoindre. Le délicieux repas a été apprécié par tous; une fois de plus, grand bravo est adressé à Monsieur Lorenzo Sofia. La soirée s'est terminée comme d'habitude...en dansant ! A cet automne (13 novembre) pour une nouvelle édition, on s'en réjouit d'avance!

COMITE 2010 de l'ARA

	Ashwani SINGH 16 Adrien-Jeandin Président facebook
	Jacques BARRELET 12 Adrien-Jeandin Trésorier facebook
	Matthias BUREL 18 Adrien-Jeandin Membre facebook
	Jean-Daniel CHEVALIER 16 Adrien-Jeandin Membre
	Brigitte CHOLLET 16 Adrien-Jeandin Membre facebook
	Marc LABHART 18 Adrien-Jeandin Membre
	Pascal VOIDE 10 Adrien-Jeandin Membre facebook



Le Club d'Amateurs de Bons Vins

Reymond Edouard
16 Av. Adrien Jeandin
Tél. : 022.348.68.52

Nos remerciements à Walter

Membre de notre comité depuis 2006, Walter GOOD, 14 Adrien-Jeandin, a choisi de ne pas se représenter. Nous lui devons notamment l'idée de la publication d'une gazette, sa participation à la rédaction des premiers numéros, sa recherche efficace de sponsors et d'annonceurs et le logo de l'ARA que vous retrouvez sur la première page ainsi que sur la page d'accueil de notre site Internet. Walter reste membre de notre association. Nous le remercions de tout cœur pour le temps qu'il a consacré au comité.

Bienvenue à Matthias

Matthias BUREL est ingénieur en informatique dans une PME genevoise leader dans le "Marketing Online". Français d'origine, il s'installe en Suisse (Chêne-Bourg) en 2007, puis au 18 Adrien-Jeandin en février 2010 avec sa compagne. Passionné de nouvelles technologies et d'Internet, il nous propose de "relooker" et rajouter le site de l'ARA ainsi que d'en devenir le webmaster. Il a été élu par acclamations lors de l'assemblée générale du 16 mars. Alors bienvenue, Matthias!

facebook | join our group +

Groupes Facebook

La Résidence compte au moins 30 personnes inscrites sur Facebook, y compris certains membres du comité (v. p.3). Par ailleurs, plusieurs groupes Facebook sont susceptibles d'intéresser les habitants de la Résidence Apollo:

Association Résidence Apollo

<http://www.facebook.com/home.php#!/group.php?gid=409456129672>

Pour une ville de Thônex ouverte et dynamique

<http://www.facebook.com/home.php#!/group.php?gid=37241707156>

Pour une traversée du lac

<http://www.facebook.com/home.php#!/group.php?gid=40850472082>

Parlement des jeunes de Thônex

<http://www.facebook.com/home.php#!/group.php?gid=71283725445>

Pour un "skate park" à Thônex

<http://www.facebook.com/home.php#!/group.php?gid=102202019818491&ref=mf>

Ceux de Thônex

<http://www.facebook.com/?sk=2361831622&s=20#!/group.php?gid=28081729320>

Blogs Tribune de Genève

Deux de nos habitants tiennent un blog régulier sur la Tribune de Genève:

John Goetelen, 18 Adrien-Jeandin, dont le blog s'intitule "les hommes libres, histoires d'hommes et de femmes": <http://hommelibre.blog.tdg.ch/>

Il y traite de différents thèmes psychosociaux, et tout particulièrement des rapports hommes-femmes, avec beaucoup de sensibilité.

Ashwani Singh, 16 Adrien-Jeandin, tient quant à lui, un blog plutôt axé sur la vie publique intitulé "pour une ville de Thônex ouverte et dynamique"

<http://unegenveouvertedynamiqueetoptimiste.blog.tdg.ch/>

La cuisine et la diversité culturelle

Les habitants de notre résidence sont originaires de plus de vingt pays, dont au moins dix en Europe (Allemagne, Angleterre, Autriche, Bulgarie, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie, Suisse...), autant de pays extra européens (Brésil, Canada, Chine, Corée, Equateur, Guatemala, Inde, Iran, Israël, Japon, Mexique, Pérou, Uruguay...) et sans doute quelques autres. Communiquez-nous des recettes de cuisine de votre pays d'origine et nous ne manquerons pas de les publier prochainement sur notre site Internet. La convivialité entre voisins et l'amitié entre les peuples, ça passe aussi par les plaisirs de la bouche !

Télévision aux Apollo

Le réseau TV actuel est à bout de souffle et devra être changé dans les années qui viennent. Actuellement, il existe trois systèmes différents de réception TV:

- par la ligne téléphonique
- par câble
- par voie aérienne (antennes, paraboles)

L'option SwisscomTV

Le 17 mars 2010, Swisscom a convié les habitants de la Résidence Apollo à une présentation de son système de télévision **SwisscomTV** à la salle Louis Valencien, à l'issue de laquelle un apéritif a été offert. Nous remercions l'équipe de Swisscom pour cette initiative et pour les informations fournies.

Il ressort de cette séance que le système de réception TV proposé requiert une ligne fixe chez Swisscom, donc les habitants ayant choisi un autre opérateur devront résilier leur contrat et passer chez Swisscom; ceux qui n'ont qu'un portable devront également s'abonner à une ligne fixe (25,50 francs par mois) s'ils optent pour SwisscomTV. L'offre de base, sans possibilité d'enregistrement d'émissions ni de téléchargement de films ou de matchs, proposée par SwisscomTV est à

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE

3, rue de Genève - 1225 Chêne-Bourg

Téléphone 022 348 33 55

Fax 022 860 80 19

Email: info@locatellimax.ch



19 francs par mois (plus 2.25 francs de "droits d'auteur" obligatoires), donc en réalité à CHF 21,25 francs par mois, pour un seul poste de télévision. La connexion Internet nécessaire pour la réception est gratuite (toute utilisation serait néanmoins facturée). Les fonctions de « pause », d'enregistrement ponctuel ou hebdomadaire de séries, etc. requièrent un abonnement « plus » à 29 francs par mois (plus 2.25 francs de droits d'auteur) et une connexion Internet. Si l'on a plusieurs postes de télévision, chaque poste devra être équipé d'une TV-Box, chaque box supplémentaire étant facturée en plus à 10 francs par mois. On ne peut toutefois pas regarder plus de deux chaînes à la fois: les habitants ayant trois postes ne pourront donc suivre que deux programmes différents, le 3^e poste ne servant alors qu'à regarder des programmes préenregistrés. Le téléchargement des différentes offres de films et de matchs de foot proposées est par ailleurs payant. Pour les personnes qui n'effectueraient pas l'installation elles-mêmes, l'installation de la TV-Box par un technicien coûte 290 francs; l'installation d'une 2^e TV-Box serait facturée 95 francs en cas d'installation simultanée ou 195 francs en cas d'installation ultérieure.

La Résidence Apollo étant située à plus de 700 mètres du serveur Swisscom, il n'est pas possible actuellement d'avoir notamment la haute définition et le haut débit. Lors de la séance, on nous a indiqué que d'ici cinq ans tout au plus, nous serons « câblés fibre optique »¹. Donc, pour l'instant et jusqu'à ce que ce câblage soit effectivement posé à Thônex, les habitants qui s'abonneraient à SwisscomTV ne pourraient pas bénéficier pleinement des prestations offertes du fait que les immeubles Apollo sont situés à environ 1300 mètres du serveur. Swisscom propose également une offre forfaitaire téléphone fixe + télévision + Internet à haut débit à 111 francs par mois (plus

¹ Renseignements pris auprès d'un responsable de Swisscom, Swisscom a conclu en début d'année un partenariat avec les SIG pour le déploiement de la fibre optique d'ici à 2016. A Thônex, le réseau sera mis en place par les SIG. Selon, M. François Fortuna, Secrétaire général adjoint technique de la mairie de Thônex, les SIG prévoient pour l'instant le câblage par fibre optique de la commune de Thônex en 2014.

2.25 francs de droits d'auteur). Là aussi le problème réside dans le fait que nous ne pouvons pas avoir pour l'instant du haut débit aux Apollo.

*Malgré ces différentes limitations et le risque que le coût réel s'avère au final très supérieur à celui de l'abonnement auquel on a souscrit si l'on utilise les offres de téléchargement payantes, SwisscomTV a certainement ses adeptes et son offre peut effectivement répondre avec satisfaction aux besoins de nombreux habitants. Toutefois, il ne s'agit là que d'un **choix individuel** que chacun est libre de faire en tout temps mais qui ne concerne en rien les copropriétés qui, quant à elles, sont tenues de continuer d'offrir un système collectif.*

Les systèmes collectifs

Quel que soit le système choisi, il nécessitera un nouveau câblage de tous les appartements. Le coût du câblage pour une installation collective est en moyenne d'environ 200 francs par appartement.

Le raccordement au réseau câblé **Cablecom**, tel que déjà mis en place au 10 Adrien-Jeandin (coût de l'abonnement TTC environ 31 francs par mois), requiert en outre un raccordement de l'immeuble au télé-réseau.

Il existe également d'autres solutions peu onéreuses sur le long terme, tels que le **système de réception propre à chaque PPE** (antenne et récepteur parabolique sur le toit) présenté lors des assemblées générales de juin 2009, qui a déjà été voté par les 18 et 22 Adrien-Jeandin. L'installation collective (câblage vertical + antenne et parabole) coûterait en moyenne environ 200 francs par appartement (prix pour un appartement de taille moyenne qui est fonction des millièmes de copropriété), à quoi il faut ajouter 400